

Echecs, difficultés et besoins spécifiques

Fiche 30

1 L'échec scolaire

C) D'autres causes de l'échec scolaire et les réponses adaptées

Les troubles spécifiques du langage : dysphasie et dyslexie

La dyslexie est un ensemble de difficultés durables d'apprentissages fondamentaux de la lecture chez un individu normalement scolarisé, ayant un niveau intellectuel, un développement global et un milieu affectif et culturel normaux. Ces difficultés sont durables et non pas un simple retard. L'organisation mondiale de la santé (OMS), indique dans sa 10^{ème} édition internationale des maladies, le classement de ces troubles.

Les enfants dits « hyperactifs », « intellectuellement précoces »

Les enfants intellectuellement précoces ont longtemps été qualifiés de doués ou même surdoués. Ils ont un QI supérieur à 125. Ils ont tendance à s'ennuyer en classe. Leur décalage intellectuel risque paradoxalement de les mener à un échec scolaire. Les enfants hyperactifs, voient leur activité motrice augmentée et désordonnée. Cela est accompagné d'impulsivités, de réactions agressives et de troubles de l'attention qui perturbent leur efficacité scolaire.

La place des conflits d'ordre inconscient (point de vue de la psychanalyse)

Selon le docteur Cahen, auteure de Thérapie de l'échec scolaire : « L'échec scolaire est le plus souvent révélateur d'un ensemble de conflits : contentieux familial, lutte d'influence à l'intérieur de la fratrie, rébellion contre l'institution scolaire, conflit interne d'un sujet qui souffre de son échec ... »

Les aides proposées

Pour les enfants qui ont des difficultés de langage ou intellectuellement précoces :

- aménagements prévus au sein de l'école par la loi d'orientation de 2005
- le secteur paramédical comme les orthophonistes

Pour les enfants en difficulté psychologique, les CMPP (centre médico-psychopédagogiques), proposent différentes interventions dont des psychotérapies.

La scolarisation des enfants primo-arrivants

Les CLIN (classe d'initiation) et les CRI (cours de rattrapage intégré), sont des dispositifs prévus pour accompagner les enfants de 7 à 12 ans nouvellement arrivés en France. Ces élèves sont normalement intelligents, ils ne présentent pas de déficits linguistiques mais doivent simplement apprendre la langue du pays.

Ils bénéficient alors d'une double inscription à l'école élémentaire :

- inscription pédagogique en CLIN
- inscription administrative dans une classe correspondant à leur âge

Les enfants les plus jeunes sont directement scolarisés en maternelle ou en CP.

La prise en charge au sein d'une CLIN ne peut dépasser un an. Les CLIN peuvent accueillir les enfants d'une ou plusieurs écoles selon les besoins. Elles sont confiées à des enseignants non spécialisés (priorité aux enseignants ayant une formation de Français Langue Étrangère).

